



FICHE D'INSCRIPTION ENFANT SAISON 2023/2024

Prénom :

Nom de famille :

Date de naissance :

Ville, code postal :

Tél :

Mail :

Photo

FORMULES :

***Chaque formule comprend l'adhésion, excepté le cardio tennis**

Ecole des pitchouns :

Baby tennis en salle 3-4 ans 1h/semaine (enfants nés en 2020 et 2021) 225€

Ecole Mini-tennis :

Mini tennis 5-6 ans 1h/semaine (enfants nés en 2018 et 2019) 225€

Horaires : } 13h30/14h30 le mercredi
 } 11h00/12h00 le samedi

Séances de cardio-tennis (même créneau que le mini-tennis) pour les parents concernés 120€

Ecole de perfectionnement :

1h30 Tennis/semaine 295€

2 x 1h30 Tennis/semaine 510€

Ecole de pré-compétition : (sur sélection)

2 x 1h30/ semaine (20 matchs libres assurés par le club) 550€

Les formules du mercredi :

Les mercredis matin (8h à 13h30) 550€

Les mercredis après-midi (13h30 à 17h30) 550€

Formule mercredi journée complète (8h à 17h30) 1100€

Programme Avenir Club : (3h le mercredi et 2 x 1h30 dans la semaine)

Programme Avenir Club **7/10 ans** concernant les enfants sélectionnés par le club 600€
(Pour plus de renseignements appelez le 06 58 05 18 89)

Formules compétition : (avec préparation physique intégrée aux séances)

3 x 1h30 Tennis/semaine } 750€

4 x 1h30 Tennis/semaine } 35 matchs minimum obligatoire 900€

5 x 1h30 Tennis/semaine } Charte de compétition à signer 1000€

Ecole de Padel :

1h30 Tennis + 1h30 Padel/semaine 550€

1h30 Padel/semaine 295€

Adhésion Tennis ou Padel sans cours -18 ans 100€

***Le prix de toutes formules d'adhésions reste fixe et ce même si l'adhérent est licencié dans un autre club**

Règlement : Espèces

Carte Bancaire

En ligne

Chèques

Remarques :

Emetteur du chèque, nom et prénom :

Date et signature :

Mentions légales :

• Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au secrétariat de votre club.

• Vos **coordonnées** pourront être cédées à des partenaires commerciaux. Si vous ne le souhaitez pas, cochez ici :

• Des **photographies** de l'adhérent pourront être prises durant les activités sportives et sont susceptibles d'être utilisées pour nos documents de communication. Si vous ne le souhaitez pas, cochez ici :

Je soussigné autorise mon fils ou ma fille à participer aux compétitions sportives de l'AUC TENNIS PADEL et aux tournois individuels dans le cadre des stages organisés par les moniteurs pendant l'année sportive 2024 de septembre 2023 au 31 août 2024. Je donne mon accord pour le moyen de transport retenu pour les déplacements et j'autorise les accompagnateurs à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'urgence, sous réserve d'être informé dans les plus brefs délais.

Le règlement intérieur du club est disponible au siège administratif de l'AUC Tennis-Padel ainsi que sur la page tennis du site internet de l'AUC <https://www.auc.fr/sports/tennis/>

Toute personne adhérente au club est supposée l'avoir lu et s'y conformer.